



Le carrefour des métiers



Décembre 2014

2ème Congrès des développeurs territoriaux 2015

Table des matières

Genèse et objectifs	2
Les thématiques du Congrès 2015.....	3
Format et publics ciblés.....	4
Méthode et calendrier	5
Gouvernance du projet.....	5
Des travaux en cours depuis septembre 2014 qui aiguillent la programmation	6
Réflexion spécifique sur les politiques territoriales régionales.....	6
Calendrier.....	7
Période de réalisation et lieu.....	7
Communication	8
Publics.....	8
Etapas.....	8
Evaluation.....	8
Supports d'évaluation.....	8
Critères d'évaluation.....	8
Moyens.....	9
Budget prévisionnel du Congrès national des développeurs territoriaux.....	9

Genèse et objectifs

En 2013, l'Union nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL), le Collectif Ville Campagne (CVC), l'Inter-réseau du développement social urbain (IRDSU) et la Plate-Forme régionale de développement rural en Rhône-Alpes co-organisaient le 1er Congrès national des développeurs territoriaux.

Rassemblant près de 500 participants en Rhône-Alpes, il a mis en exergue la capacité d'expertise des professionnels vis-à-vis de l'évolution des politiques publiques, l'importance de la développer à l'avenir, et tout l'intérêt qu'il y aurait à poursuivre, autour de chantiers concrets, la mobilisation des différentes familles de professionnels du développement, croisée à celle des acteurs de la recherche et de la formation dans une optique de co-construction, aux côtés des pouvoirs publics, de l'ingénierie territoriale de demain.

Le Carrefour des métiers et des professionnels du développement territorial¹ est né de cette dynamique et se présente comme un espace d'échanges, de réflexion et de construction collective, par et pour les développeurs territoriaux.

Il réunit, aux côtés des professionnels, tous ceux qui travaillent ou sont intéressés par le développement territorial :

- des centres de ressources nationaux et territoriaux : Entreprises Territoires Développement (*ETD*), Plate-Forme régionale de développement rural en Rhône-Alpes, Pays et Quartiers d'Aquitaine (*PQA*), Carrefour des Pays Lorrains (*CPL*), Centre de ressources des territoires bas-normands (*CREAN*)..,
- des réseaux professionnels : Association régionale de développement local de PACA (*ARDL*), Association de professionnels du développement économique en Rhône-Alpes (*ARADEL*), Association des Agents de Développement Local du Limousin (*ADELIM*), Association des Agents de Développement Local d'Aquitaine (*AADELA*)...
- des organismes de formation : CNFPT, Centre International d'Etudes pour le Développement Local (*CIEDEL*)...
- des enseignants-chercheurs : Université de Grenoble, Université de Toulouse le Mirail, Agro-ParisTech, AgroCampusOuest...,
- des pouvoirs publics : ACSé, DATAR (aujourd'hui regroupés au sein du CGET)...

En questionnant le sens, les métiers, les compétences, en apportant les éléments d'éclairage utiles à la compréhension des évolutions institutionnelles, sociologiques, sociétales... il vise à favoriser la prise de recul sur les enjeux professionnels pour mieux situer sa pratique dans le contexte local et global actuel et à venir.

Depuis le deuxième semestre 2014, le Carrefour des métiers coordonne donc un programme d'actions autour de 4 axes relevant de champs thématiques liés aux enjeux de développement territorial et aux besoins d'évolution des pratiques des professionnels, et un axe transversal portant sur la question de la formation :

- pratiques de coopération et de mutualisation dans et entre les territoires,
- pratiques d'intermédiation pour la mise en cohérence entre projets de territoires et politiques publiques,
- pratiques favorisant la participation et le pouvoir d'agir citoyens,
- pratiques d'accompagnement au changement et à l'innovation,
- contenus et modalités de formation pour l'acquisition de nouvelles compétences.

Ces travaux révèlent les pistes organisationnelles et de mobilisation de compétences pour préparer les développeurs territoriaux à l'ingénierie territoriale de demain.

¹ Dénommé Carrefour des métiers dans la suite du dossier.

La deuxième édition du Congrès national des développeurs territoriaux vise à croiser les enseignements de ces travaux et l'actualité de la nouvelle organisation territoriale de la République pour permettre aux développeurs territoriaux et à leurs employeurs de mieux anticiper l'évolution du fonctionnement des territoires, notamment en matière d'organisation de l'ingénierie territoriale et donc du besoin en ressources humaines et en compétences.

A l'image du Carrefour des métiers, il vise à rassembler les professionnels du développement territorial dans leur diversité et les acteurs associés (réseaux, centres de ressources, formateurs, employeurs...). Une attention particulière sera portée à la participation des élus via l'engagement d'une démarche partenariale de co-construction du Congrès avec des organisations représentatives des élus.

Les thématiques du Congrès 2015

2015, en plus d'être un rendez-vous électoral d'importance², sera une année charnière pour l'organisation territoriale française.

Les réformes en cours (loi NOTRe, loi relative à la délimitation des Régions...), associées à un contexte économique déprécié et une réduction des capacités financières des collectivités, interrogent notre capacité collective à poursuivre l'accompagnement des acteurs pour le développement de nos territoires.

La mise en place des « schémas de mutualisation » est le miroir grossissant des profonds changements en cours dans l'organisation de l'ingénierie territoriale.

De même, les territoires entrants de la Politique de la Ville interrogent les cadres opérants de cette politique, sensiblement peu adaptés à leur contexte.

Ce contexte nouveau invite les collectivités à repenser leurs stratégies et leurs coopérations. Dès lors que les moyens diminuent, l'euro marginal a un effet levier prépondérant. Son affectation a donc d'autant plus d'importance. Aussi, les nouvelles stratégies d'action révèlent la nécessité de repenser les modes d'organisation pour maintenir le cœur de métier du développement territorial : quel type d'ingénierie pour quels territoires ? Quelle répartition entre ingénierie stratégique et ingénierie opérationnelle entre les acteurs historiques et les collectivités aux périmètres et pouvoirs élargis ? Quelles articulations entre territoires urbains, péri-urbains et ruraux ? Quelles articulations entre les différentes échelles territoriales ? Quelles coopérations entre acteurs d'un même territoire mettre en place pour mener à bien les actions de développement ?

Et derrière les organisations, il y a bien-sûr les hommes et les femmes qui au quotidien mettent en musique ces stratégies.

A effectif réduit, à mode de fonctionnement et d'organisation différents, c'est aussi des compétences nouvelles qu'il faut mobiliser, souvent au sein d'équipes-projets.

Cette question de l'évolution des métiers, des compétences et de l'organisation de ces compétences se pose directement aux développeurs territoriaux.

Elle se pose aussi à leurs employeurs puisque la bonne articulation, la bonne gestion de ces compétences est une condition à la réussite de leurs projets.

Les réflexions coordonnées par le Carrefour des métiers, confrontées aux pratiques et réalités des professionnels, caractérisent des éléments structurants pour anticiper l'organisation de l'ingénierie territoriale de demain.

Elles engagent à travailler sur :

- **La montée en puissance des intercommunalités, la reconfiguration des périmètres, compétences et missions des Départements et des Régions et la recomposition de leurs relations avec les territoires de projet (Pays, PNR...)**

² Elections départementales et régionales.

- Les relations entre Départements/Régions et services de l'Etat et la capacité d'accompagnement des territoires en termes d'ingénierie stratégique et d'ingénierie opérationnelle
- L'éloignement des centres de décision et la gestion de la proximité, notamment vis-à-vis du citoyen et des habitants des territoires, que ce soit pour les services de l'Etat ou pour les collectivités territoriales
- Les schémas de mutualisation et la tension entre logique de projet et logique de fonctionnement
- L'affirmation du fait urbain, la place du rural et les enjeux de cohésion sociale
- Les innovations et les signaux faibles de l'émergence de nouveaux modes d'organisation

Pour chaque thème, un **zoom sur les besoins en compétences** doit permettre aux acteurs du développement territorial d'anticiper la nouvelle organisation de l'ingénierie territoriale à même de répondre aux enjeux de cohésion sociale et de développement durable des territoires dans un contexte nouveau.

Construire les clés de lecture de ce qui se joue aujourd'hui, inviter les professionnels du développement territorial à prendre la mesure de leurs nouvelles missions, appréhender les compétences qui permettront d'imaginer la nouvelle organisation de l'ingénierie territoriale, c'est l'ambition d'une 2ème édition du Congrès 2015.

A cette fin, le Congrès s'articulera autour de l'explicitation des ressorts des évolutions de l'organisation territoriale, le discernement entre les évolutions relatives aux modes d'organisation et celles relatives aux individus, la mise en exergue des innovations d'approche et organisationnelles à même de jeter les bases de propositions concrètes pour l'ensemble des parties prenantes du développement territorial.

Format et publics ciblés

Cette rencontre aura lieu dans la dernière semaine de juin 2015 et se déroulera sur 2 jours. Le Congrès pourra s'organiser autour de 3 temps thématiques répartis sur 3 demi-journées en articulant temps en plénières et temps en ateliers. La définition précise de ces thématiques sera réalisée par le comité d'organisation du Congrès³ (auquel sera associé la Région d'accueil du Congrès) au regard des conclusions des travaux conduits actuellement par les groupes de travail du Carrefour des métiers, croisées avec l'actualité en matière d'organisation territoriale.

⇒ **Format** (provisoire) :

1 ère demi-journée

- Ouverture
- Plénière n°1 : restitution des enseignements issus des travaux menés par le Carrefour des métiers et mise en regard de l'actualité relative à l'organisation de l'ingénierie territoriale ; Débat autour des points de questionnement relevés
- Repas

Seconde demi-journée :

- Premier temps en ateliers : approfondissement des points de questionnement débattus en plénière

³ Cf. infra

- Forum d'échanges
- Repas

Troisième demi-journée :

- Second temps en ateliers : co-construction d'éléments de réponses, pistes et préconisations à l'intention des professions, des organisations et des employeurs
- Repas

Quatrième demi-journée :

- Plénière n°3 : restitution des travaux des ateliers, table ronde, débat, puis conclusion du Congrès

Depuis longtemps, les développeurs territoriaux promeuvent la co-formation avec les pairs pour être pro-actif par rapport aux évolutions. Le Congrès est un lieu privilégié de cette co-formation, en particulier à une période d'incertitudes et de conjectures. Aussi, le collaboratif, la co-production, qui sont au cœur de la proposition du Carrefour des métiers, seront également privilégiés comme « mode de faire » tout au long du Congrès. A cet égard, une attention particulière sera portée aux modalités d'animation des deux journées pour que l'ensemble des participants soit acteur des propositions en train de se construire.

⇒ **Publics visés et objectif quantitatif** : 500 personnes sur 2 jours, comprenant :

- les professionnels des territoires (communes urbaines, intercommunalités rurales, urbaines et périurbaines, pays, parcs naturels régionaux, GAL Leader,...) et des services des collectivités territoriales (régions et départements) et dans différents secteurs thématiques
- des élus : élus locaux, conseillers généraux, conseillers régionaux et des représentants d'associations d'élus (ARF, ADF, ADCF, Ville et Banlieue, ANPP, AMF, ACUF, AMGVF...)
- des réseaux nationaux et régionaux d'acteurs et de structures du développement local, territorial, urbain et rural et/ou représentatifs de professionnels (UNADEL, Collectif Ville Campagne, IRDSU, ADELIM, ARLD PACA, AADELA...)
- des réseaux associatifs et acteurs de la société civile
- des universités et centres de formation (CNFPT, AgroParisTech, Universités, ...)
- des représentants de chambres consulaires et autres acteurs socioprofessionnels (ESS...)
- des centres de ressources nationaux et régionaux et des structures d'appui aux professionnels : ETD, Mairie conseils, ARADEL, centres de ressources politiques de la ville, Question de ville, Plate-Forme de développement rural Rhône-Alpes, PQA, Carrefour des Pays Lorrains, CREAN...
- les acteurs du secteur privé (consultants, cabinet d'études...)
- Médias : Gazette des communes, Acteur rural, Localtis ...

Méthode et calendrier

Gouvernance du projet

Le projet global est construit et défini dans le cadre du Carrefour des métiers et des professionnels du développement territorial.

Le comité de pilotage

Il rassemble les co-animateurs du Carrefour des métiers et des professionnels du développement territorial (UNADEL, Collectif Ville Campagne et Inter-réseau du développement social urbain), des représentants de réseaux nationaux et régionaux d'acteurs et de structures du développement

territorial (ARDL, Aadela), de centres de ressources (ETD, PQA, CREAN), des acteurs de la formation (CNFPT), des partenaires financiers (CGET).

Le comité d'organisation

Il est une émanation du Comité de pilotage et est chargé plus spécifiquement de l'organisation technique du Congrès, en lien avec les partenaires techniques et financiers spécifiquement mobilisés pour l'événement. Les représentants de la Région, de la Ville et de l'Agglo et de l'établissement d'accueil du Congrès y seront associés.

Trois réunions du comité d'organisation sont prévues entre janvier et juin 2015, ainsi qu'une réunion bilan à l'automne 2015.

Les partenaires

Les membres du comité de pilotage du Carrefour des métiers souhaitent que les institutions (collectivités, réseaux d'élus), les professionnels en responsabilité (réseaux des directeurs généraux) et les réseaux porteurs de pratiques innovantes (ex. RTES, réseau des territoires de l'économie sociale et solidaire) soient associés à l'organisation du Congrès. Certains partenaires pourront être co-organisateurs et co-porteurs du Congrès tandis que d'autres pourront être davantage mobilisés en tant que personnes ressources pour l'élaboration du programme et l'identification d'intervenants.

Des contacts sont en cours ou seront notamment pris prochainement avec l'AdCF, l'Adgcf, l'ARF, le RTES (liste non exhaustive).

Des travaux en cours depuis septembre 2014 qui aiguillent la programmation

Comme mentionné en préambule, le Carrefour des métiers pilote, depuis septembre 2014, 5 axes de travail relevant du champ d'exercice des développeurs territoriaux et perçus comme des éléments charnières pour l'ingénierie territoriale.

Dépassant les constats usuels, ces travaux visent à développer une analyse étayée et être force de proposition au service des professionnels afin de les éclairer sur les enjeux et les évolutions en cours et donc leur permettre de se réinterroger sur leurs pratiques, leur donner des outils pour les aider à appréhender leurs métiers et ses évolutions.

Ce cycle est ponctué par l'organisation de séminaires régionalisés, de co-production avec les professionnels en exercice, visant à confronter l'analyse des groupes de travail avec les pratiques et questionnements des professionnels.

Ces travaux sont le terreau de l'identification des enjeux, questions et pratiques face aux problématiques nouvelles qui se posent en termes d'organisation de l'ingénierie territoriale et d'exercice du métier.

Le site internet collaboratif du Carrefour des métiers est également propice à l'identification des attentes et interrogations des développeurs territoriaux, permettant par la même de repérer les évolutions et réponses différenciées à l'œuvre sur les territoires.

Les professionnels, largement mobilisés dans la conduite de ces travaux, seront donc au cœur de la co-construction de l'événement.

Réflexion spécifique sur les politiques territoriales régionales

Pour parfaire la programmation, il est proposé d'engager, en amont du Congrès, une réflexion spécifique sur les pistes propositionnelles pour l'ingénierie territoriale de demain, en lien avec les élus et les agents en responsabilité de la région d'accueil. Elle contribuera à préparer le Congrès en mettant l'accent sur le rôle des politiques territoriales des régions.

Calendrier

- *De septembre à décembre 2014* : Première élaboration du projet et définition des objectifs et des problématiques à aborder.
- *De novembre 2014 à janvier 2015* : montage économique du projet, développement des partenariats, identification du lieu d'accueil de l'événement
- *De décembre 2014 à avril 2015* : « Affinage » des contenus (séminaires régionaux, conclusions des groupes de travail, réunions du comité de pilotage), définition du format et du contenu du congrès, identification des questions à travailler et des intervenants à mobiliser.
- *De mars à juin 2015* : Préparation des plénières et des temps en ateliers, sollicitation des intervenants, mobilisation des réseaux, communication.
- *De janvier à juin 2015* : Organisation logistique du Congrès
- *Fin juin-début juillet 2015* : réalisation du deuxième Congrès national des développeurs territoriaux

Période de réalisation et lieu

Compte-tenu du calendrier électoral, le second trimestre 2015 (fin juin) est la période la plus appropriée. Elle permettra en outre de profiter de la disponibilité de locaux d'enseignement (vacances d'été).

		2015											
		janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Congrès 2015	Construction partenariats techniques financiers et												
	Logistique												
	Programmation												
	Publicité												
	Inscriptions												
	Recherche intervenants												
	Réalisation						dernière semaine						
	Valorisation												
Gouvernance	Comité d'organisation du Congrès		x		x		x			x			

Communication

Publics

La communication sur l'événement s'articule en fonction des publics cibles et d'objectifs propres à chaque public.

- « Communauté » des développeurs territoriaux
- Autres acteurs du développement territorial (formateurs, chercheurs, élus, DGS, DRH...)
- Media

Etapas

- Etape 1 – En amont du Congrès : informer et mobiliser la communauté des développeurs territoriaux et les autres acteurs du développement territorial

Par la mobilisation des réseaux professionnels et des centres de ressources, à la fois prescripteurs et canalisateurs

Par la construction de partenariats avec les réseaux d'élus et d'agents en responsabilité dans les collectivités

Par un travail ciblé de « relations presse » (communiqué, dossier de presse, phoning...)

Par la réalisation de supports spécifiques : banderole, flyers, cahiers des participants...

- Étape 2 - Lors du Congrès : collecter l'ensemble des échanges

Par la captation d'images vidéo lors des ateliers et des plénières

Par l'enregistrement sonore et la prise de note des ateliers et des plénières

- Étape 3 - Traitement des données et réalisation des différents supports

Par la retranscription, dérushage...

Par la réalisation d'une vidéo sur le Congrès et ses enseignements « les pistes pour l'organisation de l'ingénierie territoriale de demain »

Par la réalisation d'actes numériques

- Étape 4 - Diffusion et valorisation

Par un mailing et la mise en ligne des Actes

Par un communiqué de presse final

Evaluation

Supports d'évaluation

- Elaboration et diffusion d'une enquête de satisfaction pour les participants

-Réalisation d'un bilan général du projet, en s'appuyant sur les critères d'évaluation

Critères d'évaluation

- Etape 1 : Collecte de données

Majorité des ateliers et plénières filmée, enregistrée ou prise en notes (et qualité des informations collectées)

- Etape 2: Création des supports

Création du cahier des participants, du flyer, de la banderole, d'un livret numérique des actes.

Développement des fonctionnalités spécifiques du site internet (inscriptions notamment).

Pertinence de l'approche « animation » du Congrès

Création d'une vidéo dynamique et pédagogique de qualité

- Etape3: Diffusion

Nombre de réseaux ayant relayé la diffusion, nombre de participants, qualité des débats, retours des participants

Moyens

Pour la réalisation de cette action qui s'inscrit dans la programmation 2015 du Carrefour des métiers, l'UNADEL, organisation porteuse du Carrefour des métiers, assure la coordination générale ainsi que la communication. L'UNADEL mobilisera donc la coordinatrice du Carrefour des métiers (3/5ème sur 8 mois) ainsi que sa chargée de communication (2/5ème sur 8 mois). Un(e) stagiaire sera également recruté pour un appui logistique.

L'UNADEL n'ayant pas la possibilité de mobiliser en son sein l'ensemble des compétences nécessaires à la réalisation de tous les travaux (en particulier l'animation), des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage seront mobilisées.

Budget prévisionnel du Congrès national des développeurs territoriaux

Les hypothèses d'élaboration du budget prévisionnel :

- Le nombre de participants est de 500 participants.
- L'événement se déroulera sur 2 jours
- Le site d'accueil sera basé sur un partenariat technique avec un établissement d'enseignement doté d'un amphithéâtre de 500 places et de 10 à 15 salles pour les ateliers.